

Crédit aux PME : pourquoi les alternatives aux banques ont du mal à percer

Par **Edouard Lederer** | 10/03 | 19:24 | mis à jour à 19:34 LesEchos

Les entreprises devront moins compter sur les banques à l'avenir. Les solutions de substitution émergent, mais la courbe d'apprentissage des investisseurs sera longue.



Le modèle bancaire pour financer les entreprises est à bout de souffle selon Paris Europlace - Shutterstock

Des besoins gigantesques. Selon Paris Europlace, les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ont besoin de 100 milliards d'euros de prêts par an en France. Naturellement, elles se tournent toujours vers leur banque pour se financer. Mais ce modèle est à bout de souffle, selon le rapport de l'organisme de défense des intérêts de la **place financière** de Paris publié lundi. D'où l'intérêt de voir émerger des solutions de substitution innovantes. Pourquoi ces solutions ont-elles encore du mal à s'imposer ? Comment les promouvoir ? Eléments de réponse.

. Le crédit bancaire aux PME reste sous pression

Le crédit bancaire est prépondérant, il ne faut pas l'enterrer trop vite. Cependant, les banques doivent mettre plus de capital en face des crédits accordés, ce qui finira par raréfier les volumes de prêts. La place cherche le moyen de les aider à sortir des crédits de leur bilan, via un véhicule de titrisation dédié. Les assureurs, premiers investisseurs potentiels dans ces titres, ont néanmoins des exigences en capital eux aussi. Il faudrait envisager de mieux « calibrer » ces charges en capital, estime le rapport.

. Les PME inadaptées aux exigences des marchés

Les PME ont peu l'habitude de répondre aux exigences d'investisseurs institutionnels qui veulent investir dans leurs obligations. Les **informations financières** sont lourdes à réunir pour des petites structures, « *sans parler de la culture de discrétion que l'on retrouve généralement dans un actionariat familial* », souligne Olivier Casanova, directeur financier de Tereos et animateur du rapport. Paris Europlace propose que les PME aient moins de contraintes d'information pour certains types d'émissions de dette et que des pratiques standards de **placement privé** soient définies.

. Les investisseurs ont du mal à mesurer le risque crédit PME

En dehors des plus grands assureurs, les investisseurs sont limités dans leur analyse des risques liés aux PME et ETI. Il faudrait que les assureurs puissent accéder à l'analyse

crédit interne des banques au travers de partenariats. Afin de les attirer vers les tickets plus faibles (moins de 15 millions d'euros), l'organisme propose aussi d'assouplir les contraintes d'« emprise » : un institutionnel pourrait souscrire à lui seul une petite émission sans avoir à s'associer à d'autres.

. Les particuliers encore rétifs au financement

La procédure de placement d'obligations auprès d'un large public (**IBO**) reste confidentielle et le financement participatif en est encore à ses prémices. Le rapport appelle à sensibiliser les particuliers et à inventer une nouvelle catégorie appelée « investisseurs particuliers », au même titre que celle existante d'« investisseurs qualifiés », pour promouvoir leur participation aux émissions des meilleures signatures de la place.

Edouard Lederer